



FLASH COVID

Coursiennes, coursien,

Quelques informations liées au coronavirus Covid-19, au confinement et au déconfinement :

Masques : Vous connaissez tous maintenant les grandes lignes du déconfinement. Le port du masque étant très recommandé en présence d'autres personnes, la commune a prévu de fournir des masques à l'ensemble des habitants qui le souhaitent, adolescents compris à partir de 12 ans. A partir du 11 mai 2020 et de 14 h. à 17 h. du lundi au vendredi, vous pourrez retirer un masque par personne à la mairie au prix de 2 € l'unité. Les élus iront livrer les masques aux personnes de plus de 70 ans. Le prix de vente correspond à la moitié du coût, la mairie prenant en charge l'autre moitié. Préparez la somme exacte de préférence, obligatoirement en monnaie... pas de chèque. Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité pour les personnes seules.

Cérémonie du 8 mai : conformément aux directives de la préfecture, elle aura lieu sans public. Le maire, en présence de quelques adjoints (5 personnes maximum) déposera une gerbe au monument au mort. Selon la circulaire préfectorale, il est possible de pavoiser balcons et fenêtres pour s'associer à la cérémonie.

Réouverture de la mairie : à partir du 11 mai 2020, du lundi au vendredi, la mairie ouvre au public de la façon suivante : l'accueil téléphonique fonctionnera de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h.30 ; l'accueil des personnes de 14 h. à 17 h.30 sera possible. Il faudra frapper à la porte et attendre qu'on vienne vous chercher. Vous devrez porter un masque et il ne sera possible d'accueillir qu'une seule personne à la fois.



FLASH COVID



L'école :

La mairie et l'équipe enseignante ont élaboré une organisation qui garantit les règles sanitaires en vigueur pour un accueil progressif des élèves à l'école. Jusqu'au 7 mai, cette organisation peut évoluer selon les décisions locales, gouvernementales ou préfectorales.

Patricia Moutel et les professeurs des écoles interrogent directement les parents d'élèves pour connaître leurs intentions de remettre leurs enfants à l'école ou pas.

Les élèves de GS, CP et CM2 peuvent reprendre la classe le 12 mai 2020. Les autres niveaux (CE1, CE2 et CM1) pourront reprendre progressivement à partir du 25 mai, probablement en alternance sur 2 semaines avec les GS, CP et CM2. Ceci sera précisé ultérieurement. Les élèves de maternelle pourront être accueillis par petits groupes en alternance à partir du 2 juin. Durant toutes ces périodes, l'accueil des enfants des personnels impliqués dans la gestion de la crise sanitaire (soignants, personnel communal et éducatif...) sont accueillis en enseignement ou en garderie selon les cas. Il en va de même en cas de fratrie : accueil en garderie dans la limite de sa capacité (15 selon les règles en vigueur).

Pour les élèves restés à la maison, les notions travaillées en classe leur seront communiquées afin de poursuivre la continuité pédagogique.

La mairie s'engage à organiser la restauration des élèves en nombre de services nécessaires de façon à respecter les règles sanitaires.

Une « commission », parent d'élèves, soignants, corps éducatif et mairie se réunira le jeudi 7 mai 2020 à 17 h. à l'école pour proposer l'organisation et arrêter les derniers détails. Elle se réunira à nouveau à chaque étape si nécessaire.

Cette organisation (locaux, personnels...) dépend beaucoup du nombre d'élèves à accueillir. Les parents doivent donc faire connaître leurs intentions en répondant aux mails envoyés par le corps enseignant. Réponse à faire pour le mardi 5 mai dernier délai. Merci beaucoup !

Bien cordialement, La directrice Patricia MOUTEL
et le maire Raymond HOUÉIX